

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°116 | 157^e année | CHF 3.00

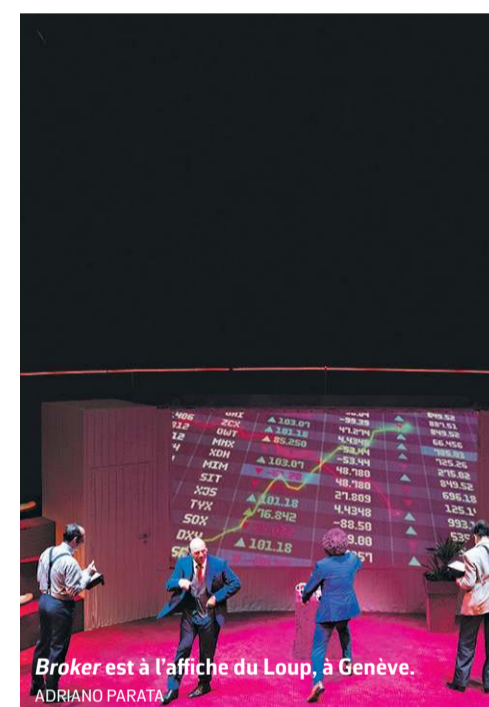
SUISSE

Du répit pour le **bâti**

8 Le Conseil fédéral a ouvert hier une consultation concernant la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2). Il propose de limiter à 1 % la croissance du nombre de bâtiments hors de la zone à bâtir, par rapport à l'automne 2023.

12 CULTURE

Un vaudeville **bancaire** amuse au Théâtre du Loup



3 FRANCE

Le Rassemblement national joue sur «**la peur** de l'étranger»



La modification de la loi sur l'immigration en France a appelé des réactions citoyennes sur la place de la République à Paris. KEYSTONE

4 JURA

Cinquante ans après le plébiscite de 1974, quel héritage des **luttés**?

5 GENÈVE

Le maire d'Annemasse propose une carte de citoyenneté **régionale** transfrontalière.

6 GENÈVE

Des parents montent au créneau à la **Source bleue**, menacée de suppression de postes.





MUSIQUE, VAUD

Dix samedis à l'aube, dix concerts

Dès ce week-end, et jusqu'à la fin août, l'association musicale Thelonica proposera une série de concerts matinaux. Le tout dans le cadre de l'édition 2024 des «Musiques à l'Aube». Tous les concerts se dérouleront dès 6h sur la jetée de la CGN. Le premier de dix concerts retentira samedi 22 juin avec à l'affiche Anouar Kaddour Chérif (photo). Mêlées à la clarinette de Damien Converset, les mélodies de mandole et le chant du musicien algérien invitent à un voyage sonore envoûtant.

La suite verra se succéder entre autres le quartet suisse de jazz KUMA, la soprano britannique Juliet Fraser dans une œuvre pour voix *live* et préenregistrées de Morton Feldman, et un duo formé par la violoncelliste Sara Oswald et le guitariste Robin Girod. **MOP/MARKO STEVIC**

Les samedis à 6h, du 22 juin au 24 août, Lausanne, entre la Jetée de la Compagnie et le Minimum. Prix libre. En cas de pluie, concert reporté au lendemain matin. Infos le vendredi dès 19h sur thelonica.net

À LIVRE OUVERT

Relancer la mise

L'actualité éditoriale autour de l'œuvre d'Italo Calvino – 2023 fut l'année du centième anniversaire de sa naissance –, avec les parutions de sa correspondance et d'un recueil d'inédits consacrés à sa région d'origine¹, sans compter le large écho qu'elle eut dans la presse, ne laisse guère place au doute. Voici un auteur qu'il ne faut manquer de relire, ceci pour toutes sortes de raisons. S'il fallait toutefois en choisir une, j'opterais volontiers pour les relations complexes que Calvino sait nouer avec ses lecteurs et lectrices.

Là est, sans surprise, l'évidente *materia prima* de ses échanges épistolaires, comme nous le rappelle Martin Rueff dans sa belle préface à l'imposant volume de la *Correspondance*. S'il va de soi que «dans une correspondance on ne se contente pas d'écrire [et qu']on écrit à *quelqu'un*», encore faut-il ajouter que le ou la destinataire de la lettre n'est pas le simple vis-à-vis de l'écrivain mais ce sans quoi l'écriture serait tout simplement impossible. Oui, «on a besoin de quelqu'un pour [écrire et] s'écrire»².

Force est de détailler un autre type de relations liant écriture et lecture. On en trouve les linéaments dans la réponse de Calvino à une enquête ouverte par la revue *Rinascita* en 1967 sur le thème de «Pour qui écrit-on?»³.

En guise de réponse, Calvino commence par tracer les contours d'une géographie tout à fait concrète, proprement livresque; celle d'une simple bibliothèque. Géographie d'autant plus vivante que



ALEXANDRE CHOLLIER*

la dernière lecture aura été convaincante: «On écrit un livre pour qu'il puisse se juxtaposer à d'autres livres, pour qu'il prenne place sur une étagère hypothétique et, ce faisant, la modifie de quelque façon, déloge tels autres volumes ou les fasse reculer au deuxième rang, réclame qu'on en promeuve d'autres au premier.»

Devant nous, toute une bibliothèque s'anime et prend vie. Calvino force-t-il le trait? Non, assurément pas. Car lorsqu'après avoir été lu, un livre trouve sa place sur un rayon, il va de soi que quelque chose advient. Le changement peut d'abord paraître anodin. Il suffit pourtant de laisser un peu de temps à cette lecture pour qu'elle se ramifie et se multiplie. Avec pour résultat qu'à ce livre lu (ou déplacé dans la bibliothèque), en succédera un autre, puis un autre encore.

Car la personne pour qui Calvino imagine écrire ne cesse en réalité de lire, lire... Non que ces lectures en enfilades soient faciles. Bien au contraire. Calvino fait partie de ces auteurs qui rejettent l'attitude pédagogique supposant un lecteur moins cultivé et écrivant en conséquence. «L'écrivain, nous confie-t-il plutôt, parle à un lecteur qui en sait plus que lui, il s'invente un soi qui en sait plus qu'il n'en sait lui-même, pour parler à quelqu'un qui en sait davantage encore. La littérature ne peut jouer qu'à la hausse, pointer sur le renchérissement, relancer la mise.»

C'est le sentiment que l'on a en lisant le recueil *Liguries*. Calvino ne pensait point

faire un livre de ces quelques textes et pourtant c'en est véritablement un. Tout d'abord parce que ce livre est capable de faire sa place dans n'importe quelle bibliothèque. Ensuite parce qu'en le lisant on fait sien le point de vue de l'auteur sans manquer de le décaler ou de le déplacer, voire d'en changer.

Le singulier point de vue calvinien s'ancre cette fois-ci dans l'arrière-pays qui l'a vu grandir, dans une terre située en surplomb et à courte distance d'un rivage qu'elle semble tenir en respect. Avec lui nous sommes à proximité des faïsses – ces bandeaux de terre fertile soutenus par des murs en pierres sèches où le ciment s'efface devant le labeur des murailliers – là où le soleil ne donne pas toujours, là où souvent l'ombre domine.

C'est grâce à cet ubac mi-fantasmé mi-réel, ainsi qu'à la distance qui le fonde – distance d'avec le soleil et d'avec la mer –, que Calvino perçoit mieux la possibilité de *se resituer* dans ce «monde à part» et pluriel qu'est la Ligurie.

Se resituer, autrement dit relire le monde. Le lire de nouveau afin d'y voir la «possibilité de [se] trouver différemment exposé et orienté». Alors oui, il vaut vraiment la peine de relire Calvino et de relancer la mise.

* Géographe, écrivain et enseignant.

¹ Italo Calvino, *Le métier d'écrire: correspondance (1940-1985)*, trad. Ch. Mileschi et M. Rueff; Liguries (édition bilingue); trad. M. Rueff, Editions Nous, 2023.

² Martin Rueff, «Préface» in Italo Calvino, *Le métier d'écrire*, op. cit.

³ Italo Calvino, «Pour qui écrit-on?» in *Tourner la page*, trad. Ch. Mileschi, Gallimard, 2021, p. 235-241.

ON NOUS ÉCRIT

Israël-Palestine: et l'humain dans tout ça?

Proche-Orient ► Le collectif «Israël-Palestine: et l'humain dans tout ça?» condamne tout appel à la délégitimation de l'existence d'Israël.

HALIMA DELIMI ET SOPHIE SAVOIE

Depuis le 7 octobre 2023, le conflit au Proche-Orient est entré dans chaque recoin de nos vies: nos couples, nos familles, nos amis, nos collègues, la rue et les réseaux sociaux. Il y a eu les silences et les justifications du silence puis la parole s'est libérée, omniprésente et décomplexée. Désormais, nous nous sentons sommés de choisir: la semaine dernière, il fallait avoir nos yeux sur Rafah ou sur les otages à Rafah, l'un excluant la possibilité de l'autre.

Un nouvel ordre moral semble né et nous avons peur, car nous pressentons qu'il faut un bouc émissaire, et que nous, membres de la diaspora juive, serons désignés d'office. Certains dissimulent leur kippas, leur mezouzah, parfois même leur patronyme. Les universités publient des listes de noms, que vont-ils en faire, quelle sera la prochaine étape? Les fantômes du passé de nos aînés se réveillent et eux aussi pleurent. L'antisémitisme resurgit, paré de nouveaux habits. Comment a-t-on pu en arriver là?

Ici, confortablement installés dans nos canapés, nous sommes hantés par les images sordides, habités par la haine, nous sommes forcés à comparer en nombre, d'un côté les femmes et les fillettes démembrées, ensanglantées, violées, les gamins, les grands-pères, les bébés kidnappés... et de l'autre, les corps sans vie d'hommes, de femmes et d'enfants, encerclés, pris au piège et bombardés par milliers. D'un côté, les pogroms, de l'autre les massacres, puis, ensemble, la sidération, l'arbitraire, le martial, la terreur qui noircit le cerveau. Tout est biaisé, on ne voit plus clair, les émotions s'entrechoquent, les rouges-bruns s'immiscent, la vague verte (islamiste) en prime. On tente de nous embarquer dans cette folie à force de slogans, d'injonctions à décliner notre camp, notre identité. Chaque jour supplémentaire de guerre nous incite à nous ranger derrière une bannière, à nous éloigner de l'Humain et donc d'une perspective de paix car le combat s'autoalimente dans les extrêmes.

Face à la résurgence des idéologies extrémistes non seulement au Proche-Orient mais aussi en Europe, nous sommes inquiets car nos valeurs humanistes sont mises à mal. Tout un chacun peut être juge et partie, spécialiste du droit international humanitaire, tranchant sans nuances. Nous rappelons que ni le Hamas, mouvement islamiste terroriste, ni le gouvernement israélien d'extrême-droite, qui commet des actions militaires meurtrières en masse sur la population de Gaza, ne cherchent aujourd'hui une paix durable. Mais chaque personne a en elle un potentiel de violence ou de paix qu'il lui appartient de cultiver. Nous souhaitons aux personnes gazaouies et israéliennes de vivre en sécurité plutôt que dans la haine et sommes convaincus que cette sécurité sera garantie quand ces deux peuples pourront pleinement jouir d'un droit légitime à l'autodétermination, qui ne sera pas instrumentalisé par d'autres puissances, et quand ils arriveront à se défaire de leurs gouvernements actuels dominés par des partis intégristes religieux.

Nous condamnons tout appel à la délégitimation de l'existence d'Israël qui, dans le contexte actuel, est un appel à enlever à une population entière son droit à l'autodétermination. Nous appelons nos gouvernements à reconnaître au plus vite un Etat de Palestine indépendant. Nous ne cesserons pas non plus de défendre un cessez-le-feu, la libération de toutes les personnes otages à Gaza. Enfin, nous nous opposons avec force à toute colonisation illégale et à toute violence dans les territoires palestiniens définis comme tels par le droit international.

Nous formons un collectif nommé «Israël-Palestine: et l'humain dans tout ça?» qui, aujourd'hui, refuse cette prise à partie constante car la protection fondamentale de la personne humaine et de sa dignité, en temps de paix comme en temps de guerre, n'a pas de couleur ni politique ni nationale ni religieuse.

SIGNATAIRES: COLLECTIF IPH, BÉNÉDICTE AMSELLEM OSSIPOV, DANIA APPEL, MICHEL BORZYKOWSKI, MONIQUE ECKMANN, JANINE DE FOUNES, LUC HEIMENDINGER, DANIEL FRADKOFF, MASSIA KANEMAN-POUGATCH, LEO KANEMAN, FRANÇOIS LEDERREY, YVES MAGAT, SARAH PAGIN, BARBARA VOGT-HORNICK.

Précision du *Courrier*: Nous publions ce texte dans un souci d'alimenter un débat pouvant mener au dialogue. Certains éléments évoqués dans cette lettre, comme les femmes et les fillettes démembrées, n'ont toutefois pas été corroborés par des sources indépendantes. A garder à l'esprit en ces temps de guerre propices aux désinformations en tout genre.

Les discours anti-immigration font des adeptes dans l'Hexagone, où le Rassemblement national en a fait un de ses principaux thèmes de campagne des législatives

LA FRANCE A PEUR

ESTELLE EMONET

Immigration ▶ En France, l'immigration, l'une des préoccupations majeures de l'électorat, irrigue la campagne des législatives où l'extrême droite part en tête: si elle n'est pas nouvelle, cette «peur de l'étranger» est amplifiée par un contexte global d'«anxiété» et d'«impuissance» politique, selon des chercheurs.

Dans une enquête Ipsos réalisée les 6 et 7 juin sur les déterminants du vote aux élections européennes, largement remportées par le parti d'extrême droite Rassemblement national (RN), l'immigration constitue «le» sujet majeur pour 23% des Français comptant voter, devant le pouvoir d'achat (18%). Ils sont 43% à en faire l'un des trois motifs principaux de leur vote.

Héritage post-colonial

Le RN en a historiquement fait l'un de ses thèmes de prédilection. Son président Jordan Bardella, premier ministre pressenti en cas de majorité absolue à l'Assemblée nationale, fustige régulièrement une «immigration massive incontrôlée» et souhaite notamment supprimer le «droit du sol».

La France a délivré un nombre record de premiers titres de séjour l'an dernier, à 323 260, en hausse de 1,4% par rapport à 2022, tandis que les expulsions ont fortement augmenté (+10%, à plus de 17 000), selon les données du ministère de l'intérieur.

Les discours anti-immigration ont d'autant plus d'échos, pour l'anthropologue Michel Agier, qu'ils s'inscrivent, depuis une vingtaine d'années, dans un climat général d'anxiété, alimenté par «le sentiment que l'on vit en permanence en insécurité»: catastrophes naturelles, différentes formes de terrorisme ou périssément des États protecteurs, énumère le chercheur.



Depuis 1980, 29 lois sur l'immigration ont été enregistrées en France, soit une tous les 17 mois. KEYSTONE

«Cette peur conduit à produire un bouc émissaire, mais ce n'est pas nouveau», observe le directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ce qui est contemporain, en revanche, c'est selon lui «l'héritage post-colonial qui produit une sorte de racisme qui est derrière cette obsession de l'extrême droite pour les questions d'immigration», souligne l'anthropologue.

Et les blancs

«Quand on dit qu'il y a trop de migrants, on ne parle pas des Américains, Anglais, Hollandais, Espagnols, Ukrainiens... On ne parle pas des blancs, alors que ces derniers viennent en

très grand nombre (...) mais ne sont pas accueillis de la même manière», relève ainsi le spécialiste des relations entre la mondialisation humaine et l'exil. Selon l'institut national de la statistique (Insee), en 2022, sept millions d'immigrés vivaient en France, soit 10,3% de la population totale et 35% d'entre eux ont acquis la nationalité française (2,5 millions).

Moins de la moitié, 48,2% des immigrés sont nés en Afrique et 32,3% sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents des immigrés sont l'Algérie (12,5%), le Maroc (11,9%), le Portugal (8,2%), la Tunisie (4,7%), l'Italie (4,0%), constate l'Insee. Par ailleurs, selon M. Agier, la perte des

repères communautaires avec l'éclatement des familles et le développement de l'individualisme conduit au repli sur soi d'une population. «Depuis les années 1990, à peu près partout dans le monde, les États se désengagent beaucoup et donnent l'impression aux citoyens d'être moins protégés par eux», observe-t-il.

«Adversaires faibles»

Un constat partagé par Swanie Potot, chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui met en avant un sentiment de fragilité socio-économique: «L'étranger incarne la mondialisation associée aux délocalisations, aux baisses des salaires et à la mise

en concurrence des travailleurs à l'échelle internationale. «Impuissante face à cette mondialisation, la sphère politique, bien au-delà de l'extrême droite, se saisit des questions d'immigration car elle montre qu'elle peut agir avec des mesures concrètes, rassurant ainsi sur sa capacité à décider», estime-t-elle. «Les migrants sont des adversaires faibles, des sans-voix politiques (...) contrairement à la finance», développe la sociologue spécialiste des questions de migration.

Depuis 1980, 29 lois sur l'immigration ont ainsi été enregistrées en France, soit une tous les 17 mois, rappelle le musée de l'Histoire de l'immigration. Mais stigmatiser une popula-

tion et la vouer à la clandestinité en durcissant les mesures pour son installation en France, en pensant la dissuader de venir, produit l'effet inverse et freine son intégration, soulignent régulièrement des associations d'aide aux migrants.

«Ces personnes ne vont pas avoir le droit de travailler légalement, de se loger, de se soigner et cela développe une économie informelle qui favorise la délinquance», observe Swanie Potot.

«Il suffirait de cesser d'alimenter ces peurs et de reporter le politique sur d'autres sujets pour qu'elle disparaisse d'elle-même. Il n'y a rien d'immuable dans le rejet de l'étranger», estime-t-elle. AFP

Le vote RN sur fond de désarroi

C'est une petite bourgade tranquille de 8000 âmes, où l'insécurité est vécue de loin. Mais à Lure, dans l'est de la France, le sentiment de déclassement prospère, et avec lui le vote Rassemblement national, à l'heure d'élections législatives qui pourraient être serrées.

Dans son bureau de bon matin, le maire socialiste Eric Houley a l'air tendu d'un homme qui part à la bataille plus tôt que prévu. Le sexagénaire a remporté trois fois les élections municipales pour la gauche dans cette commune de Haute-Saône, mais les résultats des autres scrutins sont aux antipodes. Au second tour de la présidentielle, Marine Le Pen a obtenu quasiment 57% des voix dans ce département rural. Les législatives de 2022 ont vu l'arrivée du député RN Emeric Salmon, vainqueur avec plus de 54% des voix face à un sortant macroniste. Et lors des européennes, Lure a voté à presque 42% pour le RN, au-dessus de la moyenne nationale.

Alors, le premier édile a décidé d'être candidat à la députation sous la bannière Nouveau Front populaire

(alliance des gauches). «Le RN a le vent en poupe, il a des atouts, mais je pense qu'une offre politique crédible et solide peut contrarier ses succès récents», dit-il. Parmi les moteurs du vote RN, M. Houley avance «le sentiment d'abandon que peuvent ressentir les habitants. Prenons l'exemple de la santé: même si le déficit d'offre de santé est un problème quasiment global, il est particulièrement prégnant dans les territoires ruraux».

Le constat du député RN Emeric Salmon n'est guère différent. Sa permanence parlementaire est en face de la mairie, mais la campagne se fait notamment au café, à une dizaine de mètres de là. A son arrivée, il se fait accueillir avec chaleur par l'un des habitués: «Bonjour, M. le maire». «Non, moi je suis député.»

A côté des joueurs de cartes, l'élu énumère des maux bien connus de cette France périphérique: désertification médicale, manque d'attractivité pour les entreprises, peu de transports en commun. «Les gens ont l'impression qu'on ne s'occupe pas d'eux (...). Nous,

nous arrivons avec des propositions, et les Français nous donnent ce crédit: nous ne sommes pas responsables de la situation.»

«Le RN a le vent en poupe, il a des atouts, mais une offre politique crédible et solide peut contrarier ses succès récents»

Eric Houley

Au comptoir, Joël, 61 ans, chef magasinier à la retraite, a voté RN et se laisserait de nouveau tenter, notamment pour des raisons de pouvoir d'achat. Mais lorsqu'il apprend que le maire de gauche va se présenter, Joël hésite: «Ah oui, je l'aime bien. Peut-être que je vais voter pour lui.»

Hors de question pour Philippe, retraité de 68 ans et membre du RN, qui défend le «respect des valeurs». Avant de lâcher que la ville a bien changé à ses yeux: «Bientôt, ici, ce sera Istanbul», lance-t-il. Est-ce que l'on vit mal à Lure? La ville vient de se doter d'un nouveau gymnase rutilant et la médiathèque ferait rêver certains quartiers parisiens. Mais dans la rue principale, les vitrines désaffectées rappellent la désertification en marche.

Dans une boutique, une sexagénaire est l'une des seules clientes ce matin-là. Le docteur Jean-Luc Beyer, 62 ans, dont 37 ans d'exercice ici, défend l'idée d'une certaine douceur de vivre dans cette sous-préfecture. «J'ai toujours laissé ma voiture ouverte, même lors de mes visites de nuit. Ici, on peut laisser son gamin de neuf ans aller tout seul à son entraînement de sport sans aucune crainte.»

Mais il reconnaît la difficulté croissante d'accès aux soins. «Je suis le seul de mes confrères à avoir trouvé un remplaçant à ma retraite.» Pas de gynécologue – hors hôpital – dans tout le

département, des kinés qui ne prennent plus de patients, des spécialistes à des dizaines de kilomètres – faisant grimper la facture d'essence –, chacun ici a une anecdote.

Dans les locaux du Comité de vigilance pour la défense des services de proximité, Catherine Faucogney, Michel Antony et Patrick Tournadre, tous retraités de la fonction publique, égrènent les fermetures de services publics, tel un chapelet de renoncements. D'abord, la maternité, puis la caserne militaire – avec le départ d'un millier d'habitants dans la foulée –, l'antenne de l'assurance-chômage... «On n'a plus cette sensation d'égalité citoyenne du territoire, et le RN s'est emparé de ces thèmes il y a des années», soupire Patrick Tournadre.

«Ce sentiment de déclassement pèse énormément», abonde Michel Antony. A force de protester, l'association a pris une ampleur nationale. «Nous, on a été approchés par le RN, mais il est hors de question de les rencontrer», assure le septuagénaire.

MARIE-MORGANE LE MOEL, AFP

JURA

LE PARLEMENT CONTESTE LA DÉCISION DE LA POSTE

Le Parlement jurassien demande aux autorités fédérales d'entreprendre les démarches nécessaires pour que La Poste revienne sur sa décision de fermer quelque 170 filiales. Il estime indispensable d'assurer des prestations postales de qualité et accessibles à l'ensemble de la population. Le Grand Conseil valaisan avait accepté il y a quelques jours sans opposition une résolution similaire. Fin mai, la Poste a annoncé qu'elle allait fermer d'ici 2028 quelque 170 offices qu'elle exploite elle-même.

ATS

Planifier les énergies renouvelables

Valais ► Le Valais veut planifier les futurs projets de production d'énergie renouvelable. Une première prise de contact, réunissant toutes les parties prenantes, a eu lieu mardi soir et devrait être suivie par des négociations. Les projets de parcs solaires alpins, nés dans le sillage de SolarExpress, ne sont eux pas concernés.

Cette table ronde a réuni les acteurs de la production d'énergie et de l'acheminement, les représentants du monde politique (canton et communes concernées) ainsi que des milieux de défense de l'environnement. Elle a duré deux heures et

rassemblé une cinquantaine de personnes.

Durant cette rencontre, le canton a rappelé le cadre légal dans lequel les projets pourraient voir le jour et expliqué ce que l'acceptation, par le peuple suisse début juin, de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en électricité reposant sur des énergies renouvelables signifiait. Celle-ci impose aux cantons d'identifier les zones qui pourraient accueillir des infrastructures produisant des énergies renouvelables et de les inscrire dans leur plan directeur, explique Rachel Duroux, présidente de la task force solaire cantonale qui a organisé

cette première rencontre. «Cette liste de lieux propices reposera sur des critères précis qui seront négociés entre les différentes parties prenantes lors de discussions ultérieures», ajoute-t-elle. Autrement dit: le canton décidera, via le plan directeur cantonal, des zones adéquates dans lesquelles les porteurs de projets pourront ensuite déposer une demande d'autorisation de construire.

Après cette première prise de température, les rondes de négociations devront suivre. «Les attentes sont là, la pression aussi», relève Rachel Duroux, qui ne peut encore articuler de

calendrier. Cette table ronde avait été souhaitée par le Grand Conseil valaisan alors que la course aux subventions avait été lancée par la loi fédérale sur l'énergie modifiée en urgence (SolarExpress) qui vise à doper la production d'énergie solaire en altitude surtout en hiver. En novembre 2022, le parlement avait ainsi accepté un postulat visant à «parvenir dans les meilleurs délais à une déclaration commune comprenant une sélection de projets valaisans à réaliser rapidement dans le domaine des grandes installations photovoltaïques en altitude». ATS

VALAIS

NOUVELLE STRUCTURE À LA HEP

La Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) se dote d'une nouvelle structure de direction. L'organisation actuelle sera complétée avec des adjoints et adjointes à la direction aînés qu'un responsable de services, a annoncé l'institution mercredi. Cette nouvelle structure de direction, approuvée par le Conseil d'Etat, consolide le profil de «Haute école» de l'institution et reflète l'engagement de la HEP-VS envers une gouvernance collégiale et une gestion stratégique inclusive, ajoute le communiqué. ATS

Le Jura commémore cette semaine les cinquante ans du plébiscite de 1974. Comment la génération Z y puise-t-elle des ferments de lutte? Regards croisés de jeunes politiciens

Fibre jurassienne toujours vibrante

ALAIN MEYER

Jura ► Le dernier-né des cantons suisses va redépoussiérer ce week-end à Delémont, cadre de la 77^e Fête du peuple jurassien, une histoire relayée de génération en génération. Celle qui a abouti à partir du plébiscite du 23 juin 1974 à la création du Jura. Une série de votes à l'issue desquels les trois districts du nord (Delémont, Porrentruy, Franches-Montagnes) ont choisi l'autonomie. Qu'a retenu la jeunesse de cette épopée? Privé de parlement des jeunes depuis dix ans pour raison économique, le Jura compte dans ses rangs de jeunes politicien·nes se réclamant de cette lutte, dont la fibre vibre comme si la lutte perdurait.

Réciprocité à rude épreuve

C'est le cas de Mathieu Houmard, élu en mars dernier à la vice-présidence du Parti socialiste jurassien à l'âge de 24 ans seulement. Trop frais certes pour avoir connu le plébiscite de 1974, mais assez mûr pour avoir vécu le feuilleton à rebondissements de Mou-



Un membre du Groupe Belier porte un drapeau du canton du Jura lors de la 73^e Fête du peuple jurassien en 2020. KEYSTONE

sur la plateforme Juravote.ch, dont le but est de promouvoir la démocratie. Lui et ses collègues nourrissent ce site d'informations dédiées aux votations fédérales, cantonales et communales. «Une plateforme non partisane», précise-t-il. La plupart des partis et une quinzaine de communes s'y sont associés, dont Moutier.



«C'est notre union qui a forcé le respect il y a cinquante ans»

Daniel Renaud

22 septembre prochain le concordat intercantonal qui régit le processus.

A la même date, côté jurassien, est attendue l'abrogation de l'article 139 de la Constitution cantonale qui donne le droit au gouvernement de réclamer un élargissement jusqu'au Jura bernois comme l'intime l'hymne de la Rauracienne dans son premier couplet... «Du lac de Bièvre aux portes de la France.» Une telle abrogation enterrerait de facto la Question jurassienne. Mais pour Mathieu Houmard, le transfert de Moutier ne se déroulerait pas sous les meilleurs auspices. Il s'indigne que le canton de Berne, par le biais d'une décision du Conseil du Jura bernois, ait décidé d'arrêter dès 2026 de subventionner le Musée jurassien des Arts à Moutier, à raison de 20 000 francs par an. Une coupe «inadmissible» car

cette institution possède un caractère «intercantonal». Il ajoute que le Jura l'a toujours subventionnée bien qu'elle soit hors de ses terres. «Il faut rester vigilant et ne pas se laisser duper par Berne», lance-t-il.

Caisses vides

Pas étonnant qu'un reflux de nostalgie s'invite dans la discussion lorsqu'est évoqué avec lui le plébiscite de 1974. «J'aurais bien voulu ressentir l'énergie et la ferveur qui ont permis d'instaurer nos valeurs progressistes qui nous animent encore aujourd'hui. Si ma génération n'a pas eu la chance de vivre ce plébiscite historique, elle ressent au quotidien les bénéfices des luttes qui ont façonné ce canton. Solidarité, égalité et inclusivité ne sont pas de vains mots ici», déclare-t-il.

Mais l'argent manque dans les caisses de l'Etat pour planifier de nouveaux grands projets rassembleurs. Mathieu Houmard juge «injuste» que la diminution des parts de la Banque nationale (BNS) – plus de 11 millions de francs planifiés en 2024 qui tombent à l'eau – mette à mal l'économie cantonale, le Jura devant se serrer désormais la ceinture en attendant Moutier. «Comme canton périphérique, nous devons également lutter pour obtenir un soutien financier équitable de la Confédération.»

Pousser les jeunes à s'engager

A 24 ans aussi, mais siégeant à droite de l'échiquier politique, Daniel Renaud, président des Jeunesses libérales-radicales du Jura (PLR), incite depuis 2020 les jeunes à aller voter. Il les y engage

Pour quels résultats? «La mobilisation reste stable mais s'avère plus importante quand des objets sur le climat sont votés.» Il souhaiterait que les jeunes s'activent davantage sur le terrain en profitant de l'effet de proximité d'un canton peuplé de 75 000 habitants. «C'est notre union qui a forcé le respect il y a cinquante ans», rappelle-t-il. Il note que deux visions s'entrechoquent avec l'arrivée de Moutier. «Une ville acquise de haute lutte couplée avec le bouclage de la Question jurassienne.» Mais un demi-siècle après l'épisode glorieux de 1974, il craint que son canton ne se divise aussi sur fond de géothermie profonde (*Le Courrier* du 03 juin 2024). Il se murmure qu'une manifestation des opposant·es au projet de Haute-Sorne pourrait venir troubler la fête ce dimanche avec à la barre quelques anciens de la lutte pour l'indépendance. «Pourvu que les jeunes continuent d'avoir le droit de rêver», conclut-il en guise de vœu pour l'avenir. Mathieu Houmard en appelle, lui, à «poursuivre le développement social et écologique du canton en dépassant les préoccupations économiques». I

Informations sur les commémorations sur juravote.ch



«J'aurais bien voulu ressentir l'énergie et la ferveur qui ont permis d'instaurer nos valeurs progressistes»

Mathieu Houmard

tier au terme duquel la cité prévôtoise a acté en 2021 son rattachement au Jura au détriment de Berne. Habitant à Moutier, le jeune socialiste siège aux premières loges pour observer avec acuité le transfert de sa ville, lequel doit s'achever en 2026. Pour autant que les populations des cantons de Berne et du Jura approuvent encore le

OUI DU PARLEMENT JURASSIEN À LA CRÉATION DU DISTRICT DE MOUTIER

L'arrivée de Moutier (BE) dans le canton du Jura s'est concrétisée un peu plus mercredi avec l'adoption par le Parlement jurassien du projet de création d'un 4^e district. La cité prévôtoise avec ses 7300 habitants formerait une circonscription électorale avec 7 députés sur 60 le temps d'une législature.

Le projet de modification de la Constitution jurassienne portant sur la création du district de Moutier a été accepté par 57 voix contre 1, un député UDC. Aucun groupe parlementaire n'a pris

la parole. «La commune de Moutier devient chaque jour un peu plus jurassienne», a relevé au nom du gouvernement la présidente de la délégation aux affaires jurassiennes, Nathalie Barthoulot. La population se prononcera sur cette modification constitutionnelle le 24 novembre. Si le oui l'emporte, le canton du Jura comptera donc un 4^e district formé de la seule commune de Moutier au 1^{er} janvier 2026, date retenue du changement d'appartenance cantonale de la cité prévôtoise.

ATS

Un «privilege» pour propriétaires contesté

Référendum ► La gauche lance un référendum contre une disposition qui permettrait aux propriétaires immobiliers de lancer un scrutin populaire pour s'opposer à un PLQ sans passer par la case récolte de signatures.

«C'est une disposition choquante comme on n'en a plus vue depuis la disparition du vote censitaire», s'indigne Caroline Renold, juriste à l'Asloca. La gauche part en bataille contre la modification de la loi générale sur les zones de développement (LGZD), qui permettrait à une majorité de propriétaires concerné·es par un plan localisé de quartier de déclencher un vote populaire, sans avoir à récolter de signatures. Validé par la majorité du Grand Conseil début mai, le texte faisait office de contre-projet à l'initiative «Pour un urbanisme plus démocratique» lancé par l'association de défense des propriétaires immobiliers Pic-Vert. Initiative retirée au profit de cette alternative, devenue loi attaquant par référendum.

Une opportunité saisie par la gauche, indignée de voir un «privilege

antidémocratique» accordé aux propriétaires au détriment, disent les partis et associations, du logement abordable et de la qualité dans les quartiers. Dans un canton où le terrain constructible est rare, «la densification de la zone villa est une nécessité», soutient Caroline Renold, rappelant que celle-ci représente 46% des surfaces bâties en logeant seulement 10% de la population genevoise.

Or il n'est pas rare de voir les propriétaires faire de la résistance face aux projets des autorités. Bourgogne récemment, mais aussi Vailly à Bernex, ont incarné la contestation. Cette loi qui renforcerait le pouvoir d'opposition de cette catégorie de la population en particulier est qualifiée «d'attaque à la démocratie directe» par le député socialiste Matthieu Jotterand. La gauche craindrait-elle le verdict populaire dans les urnes? Non, démentent les intéressé·es, qui s'inquiètent néanmoins d'un «court-circuitage des conseils municipaux», note l'élu vert David Martin. «Aujourd'hui, les PLQ suscitent d'importants débats dans les communes,

et si l'on n'arrive pas à s'accorder un référendum peut être lancé», défend Matthieu Jotterand. Un processus long, qui comprend le temps de la concertation et inclut déjà la possibilité de recours. Suffisant, estiment les référendaires.

Du côté des initiant·es de Pic-Vert, c'est la douche froide. «On vit cette annonce de référendum de la gauche comme une trahison», commente le président du comité d'initiative, Alain Burri. «Le texte voté était le fruit d'une négociation. Nous avons accepté de retirer notre initiative en renonçant à l'une de nos demandes, qui consistait à pouvoir déposer un projet alternatif. En revanche, il était absolument fondamental de nous assurer que la population de la commune puisse s'exprimer à l'issue de la concertation.» Et de pointer du doigt l'état actuel des consultations en lien avec les PLQ, maintes fois jugées alibi par les propriétaires.

Ce débat-là se terminera-t-il dans les urnes? Pour ce faire, la gauche a jusqu'au 19 août pour récolter 4135 signatures. **MAUDE JAQUET**

Été blindé à l'aéroport de Genève

Mobilité ► L'aéroport de Genève organisait hier sa traditionnelle conférence de presse ouvrant la période estivale. Les prévisions se basent, d'après le directeur de l'infrastructure, André Schneider, sur «une forte demande de voyage», se traduisant par un retour aux chiffres de fréquentation proches de ceux d'avant Covid. Les compagnies aériennes Easyjet et Swiss ont profité de l'occasion pour annoncer les nouvelles destinations proposées à la population: Canaries, Madère, Bari ou encore Rhodes pour la première, tandis que la compagnie nationale mise sur le Nord avec Oslo, Copenhague et Stockholm.

Mais l'été à l'aéroport rime aussi et peut-être surtout avec pression. L'afflux de passager·ères mettra sous tension l'infrastructure, impliquant une planification fine des vols et une optimisation de l'assistance au sol. Avec une attention particulière portée sur les retards plus fréquents à cette période en raison de la météo, des contingences de l'espace aérien, mais aussi des éventuels mouvements sociaux, mentionne le directeur.

Et ceux-ci ne sont pas totalement exclus. Malgré des victoires syndicales obtenues ce printemps, en matière de convention collective chez l'entreprise d'assistance

au sol Dnata¹ ou concernant les vols à destination de Tel Aviv², le Syndicat des services publics (SSP) tire la sonnette d'alarme. «J'ai rarement reçu autant de sollicitations de membres du personnel, qui soulignent le sous-effectif chronique et le manque de pauses octroyées», pointe du doigt le secrétaire syndical Jamshid Pouranpir. «Si l'on ajoute à cela des températures très élevées, les conditions de travail peuvent devenir extrêmement pénibles, notamment sur le tarmac.»

Il y en a d'autres, comme les riverain·es, qui risquent de subir cet été. Car la période des vacances est aussi celle où les retards occasionnent le plus de vols outrepassant la limite des 22h. L'aéroport et les compagnies promettent de faire mieux en la matière et testant notamment un système de quotas. Dès le 1^{er} janvier 2025, les compagnies devraient s'acquitter d'une amende de plusieurs milliers de francs si elles outrepassaient une quantité prédéfinie de vols tardifs. Un système basé sur les normes actuelles admissibles en matière de bruit un sujet sensible qui fait en ce moment même l'objet d'un recours au Tribunal fédéral. **MJT**

¹notre édition du 1er mai 2024
²notre édition du 21 mars 2024

Pour le maire d'Annemasse, Christian Dupessey, une «carte de citoyen·ne transfrontalier·ère» permettrait d'équilibrer l'accès aux services publics entre Genève et la France voisine. Entretien

Une carte qui émancipe des frontières

LOUIS VILADENT

Grand Genève ► Maire d'Annemasse depuis 2008 et président de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), une plateforme française d'échange et de réflexion sur la coopération transfrontalière, Christian Dupessey défend l'ouverture des frontières dans le bassin genevois. Il revient sur l'idée d'une «carte de citoyen transfrontalier», qui semble faire son chemin dans la tête des autorités des deux côtés de la frontière. Un chemin qui n'en demeure pas moins semé d'embûches.

A quoi servirait une telle carte?

Christian Dupessey: D'un point de vue symbolique, elle permettrait aux personnes habitant de part et d'autre de la frontière d'acter une appartenance citoyenne au territoire du Grand Genève, ce qui n'est pas rien. D'un point de vue pratique, elle permettrait à chaque résident et résidente d'avoir accès librement aux services publics des deux côtés. Je pense par exemple aux écoles, aux hôpitaux, à la culture.

«Il y a encore de nombreux domaines où les prestations sont réservées aux habitants d'un seul côté de la frontière»

Christian Dupessey

N'est-ce pas déjà le cas?

Dans certains domaines seulement, comme la mobilité. Un billet de Léman Express ou de tram acheté à Annemasse est valable sur l'ensemble des lignes du réseau à Genève, et inversement. Cela peut paraître une évidence, mais elle a nécessité un long travail de collaboration politique entre Genève et



Le maire d'Annemasse, Christian Dupessey, défend l'ouverture des frontières dans le bassin genevois. JPDS

la France pour aboutir. A contrario, il y a encore de nombreux domaines où les prestations sont réservées aux habitants d'un seul côté de la frontière. Le plus flagrant étant l'accès aux soins. Il existe actuellement des accords avec les Hôpitaux universitaires de Genève pour les admissions en urgence de résidents français ou pour certains traitements comme les dialyses, mais pour le reste, ce n'est pas possible.

Si c'était le cas, qui payerait?

C'est le nerf de la guerre, et le principal frein vient de l'assurance maladie française, qui n'est pas d'accord de rembourser des soins suisses à des prix plus élevés que ceux dispensés en France.

Le problème pour notre population, c'est que les HUG proposent des soins spéciaux comme de l'oncologie pédiatrique, que l'on ne trouve autrement qu'à Lyon ou à Grenoble, soit à plus de 150 kilomètres de la région frontalière.

Sentez-vous que les discussions sont possibles?

Côté français, pas encore. Mais je sens en tous cas une volonté politique forte du côté genevois. Antonio Rodgers et Pierre Maudet, les deux conseillers d'Etat les plus impliqués dans le projet du Grand Genève, semblent déterminés à faire bouger les choses, notamment en matière de santé. Pour avancer, il ne faut pas partir du point

de vue financier, mais de l'intérêt pour la population. Et surtout, il faut garder en tête que dans certains domaines, notamment dans la santé, la proximité avec Genève aspire nos soignants du fait de son attractivité salariale. Nous ne pouvons pas faire autrement que de nous reposer sur les services publics suisses si nous souhaitons garder un équilibre.

Certains diraient qu'il revient à chaque autorité de s'occuper de sa propre population...

Faudrait-il encore que chacun puisse clairement délimiter sa propre population. A Genève, 100 000 travailleurs viennent chaque jour depuis la France

et sans eux, l'économie s'effondre. Inversement, de nombreux Suisses vivent ici. On parle de plus en plus du «fait» transfrontalier pour rappeler que ce n'est pas un concept idéologique mais bien un fait démographique et sociétal. Une carte citoyenne pour le Grand Genève servirait à ancrer cette réalité politiquement et reconnaître les besoins spécifiques de ce bassin de vie transfrontalier. D'ailleurs, la réflexion avance au niveau européen, car le Grand Genève est loin d'être le seul bassin transfrontalier. En 2021, la Commission européenne a consacré dans un rapport le besoin d'avancer sur des initiatives comme la carte de résident, et ce, afin de rendre les services publics dans ces zones interopérables et transfrontaliers par défaut.

Pensez-vous pouvoir avancer avec ce nouveau Conseil d'Etat à majorité de droite?

Ce n'est pas tant le Conseil d'Etat qui me fait peur, mais la composition du Grand Conseil. En mai, des députés PLR, UDC et même LJS (*le parti de Pierre Maudet, ndlr*) ont déposé une résolution demandant l'abandon total de la «Vision territoriale transfrontalière 2050», un document qui sert de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises dans de nombreux domaines clés. Il serait catastrophique d'entraver les efforts menés jusqu'à présent, d'autant plus que la situation est plus que jamais urgente. Vu l'essor économique genevois, la France voisine ne pourra pas continuer d'accueillir éternellement des résidents qui travaillent en Suisse, ne serait-ce qu'en raison du fait que les services publics ne pourront pas suivre et que la cohésion sociale risque de se fragiliser du fait de l'écart de salaires. Récemment, nous avons fait le choix pour le Genevois français que, d'ici à 2050, nous n'accueillerons pas plus de 100 000 habitants supplémentaires. Une mesure drastique, qui obligera Genève à assumer sa part de responsabilité. **I**

Le canton souhaite supprimer 40% des postes d'une petite structure d'aide à la parentalité rattachée à l'OMP. Les parents montent au front

Avenir incertain pour la Source Bleue

LOUIS VILADENT

Education ▶ Trois postes de logopédiste, de psychomotricienne, d'éducatrice et deux postes de coordinatrices à 25% chacun. Voilà des effectifs que la Source Bleue ne comptera plus à partir de la rentrée prochaine. Cela représente près de 40% des équivalents temps plein (ETP) de cette microstructure de l'Office médico-pédagogique (OMP), qui accueille gratuitement des enfants en âge préscolaire avec leurs parents. Elle offre principalement un soutien à la parentalité aux familles en situation de vulnérabilité et dont les enfants présentent des signes de troubles de l'apprentissage et du développement.

«Une telle réduction de postes va gravement affecter le travail des équipes et réduire les temps d'accueil pour nos enfants», déplore Anisa, une maman dont le fils atteint d'autisme a pu profiter pendant trois ans du soutien de la Source Bleue. Elle était présente hier matin devant l'Hôtel de Ville avec une dizaine d'autres familles pour remettre une pétition à Anne Hiltbold, la conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP). Le texte, signé par plus de 500 personnes, vise à maintenir les postes que le canton souhaite supprimer.

Un «trésor» pour les familles

Pour Anisa, la Source Bleue n'est «pas simplement un lieu



Une dizaine de familles était présentes hier pour remettre une pétition au DIP. JPDS

d'accueil, c'est un véritable trésor pour les parents qui ne disposent pas d'un réseau familial sur lequel s'appuyer et qui n'ont parfois pas d'autre choix que de rester à la maison avec leurs enfants à regarder la télévision». C'est le cas pour Fatima, dont la fille est rentrée cette année en 1P, dans une classe régulière, après avoir bénéficié d'un accueil à la Source Bleue. «Je suis arrivée à Genève et j'étais seule. C'est un lieu où je me suis sentie soutenue, écoutée, accompagnée. Rien qu'avec le travail de

la psychomotricienne, ma fille a pu acquérir les compétences nécessaires en terme de tonus physique et de repérage dans l'espace.» Et Anisa d'ajouter que «beaucoup d'enfants qui parviennent à être scolarisés dans des classes régulières devraient être mis dans le spécialisé s'ils n'avaient pas le soutien de la Source Bleue».

Un «manque de reconnaissance»

Aurélia, dont le fils est également passé par le lieu d'accueil, insiste

quant à elle que «tout le monde sait que cette structure est essentielle à Genève». Elle rappelle que l'année dernière, la Cour des comptes a publié un rapport de consultation à ce sujet. «De nombreux témoignages de parents mettent en avant les progrès accomplis par leur enfant depuis l'entrée à la Source Bleue. Ces progrès concernent l'acquisition du langage, la socialisation, les relations avec d'autres membres de la famille», peut-on lire dans le compte rendu. Et la Cour des comptes d'ajouter dans ses appréciations générales que le lieu d'accueil «souffre d'un manque de reconnaissance par rapport à des prestations de prise en charge».

Créée en 2022, la structure accueille entre 40 et 60 familles par année à son antenne des Libellules, à Châtelaine, et 25 à 50 familles aux Pâquis. Cette année, environ 100 familles et plus de 150 enfants ont fréquenté l'ensemble des centres. Sans compter la liste d'attente qui se rallonge. «Preuve qu'il vaudrait mieux investir davantage de moyens plutôt que de couper les postes», insiste Anisa.

Associations solidaires

Aux Pâquis, les associations de quartiers se mobilisent également aux côtés des parents. «La Source Bleue répond à un besoin essentiel d'une partie de la population, qui souhaite pour ses enfants une entrée positive à l'école. La dernière chose à faire, c'est de couper dans la qualité de ces prestations au

vue du nombre d'enfants avec des difficultés d'apprentissage à Genève», plaide Brigitte Studer, conseillère municipale Ensemble à gauche en Ville de Genève et membre du collectif Bien vivre aux Pâquis. Début juin, son association a envoyé une lettre à la direction de l'OMP pour tenter d'enrayer la suppression de postes.

Hier, le Mouvement populaire des familles était aussi présent lors de la remise de la pétition. «C'est encore un coup de la droite ultralibérale, qui veut toujours moins de services publics et toujours plus de privatisations», a fustigé son secrétaire général, Sylvain Tarrit.

Contacté, le DIP nous répond par l'entremise de sa porte-parole, Lauranne Pemann-Bartolini, que «la Source Bleue ne va pas perdre des postes. Une augmentation temporaire de postes, pour une année, avait été acceptée. Nous précisons que le caractère temporaire de ces ressources supplémentaires avait été largement annoncé et expliqué en amont. Les ressources temporaires allouées à la Source Bleue en 2023 sont prévues d'être réallouées pour garantir la bonne mise en place de la rentrée scolaire 2024 de l'enseignement spécialisé». Il se pourrait également que la structure ne soit à l'avenir plus rattachée à l'OMP, «dans la mesure où il ne s'agit pas de prestations thérapeutiques et que cette structure touche des enfants en âge préscolaire, de compétence communale». I

«Tout le monde sait que cette structure est essentielle à Genève» Aurélia

EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE
ENGAGÉ



LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

RESPONSABLE PRÉVENTION ET GESTION DE CRISE à 80% à la Direction du Secrétariat Général (DSG)

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN OU INGÉNIEURE ÉLECTRICIENNE au Service de l'énergie (ENE)

CONTREMAÎTRE PRINCIPAL, PLANIFICATEUR DES TRANSPORTS OU CONTREMAÎTRESSE PRINCIPALE, PLANIFICATRICE DES TRANSPORTS au Service des espaces verts (SEVE)

TAILLEUR COUPEUR OU TAILLEUSE COUPEUSE au Grand Théâtre de Genève (GTG)

ASSISTANTS SOCIO-ÉDUCATIFS REMPLAÇANTS OU ASSISTANTES SOCIO-ÉDUCATIVES REMPLAÇANTES à 50-60% au Service de la petite enfance (SDPE)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.

EMPLOI

L'Association pour la danse contemporaine met au concours un poste de
Directrice/Directeur artistique et général·e
100%

La directrice/le directeur assurera la gestion de l'ADC ainsi que la conception et l'organisation de la saison chorégraphique.

Lieu de travail — Pavillon ADC — Genève

Entrée en fonction — 1^{er} juin 2025

Délai de candidature — 22 août 2024

Annonce complète — www.pavillon-adc.ch

Une réserve conjoncturelle pour les communes

Conseil d'Etat ▶ Les communes genevoises pourraient bientôt avoir l'autorisation de constituer une réserve conjoncturelle. Le Conseil d'Etat genevois y est en tout cas favorable. Cette réserve fonctionnerait selon le modèle déjà en place pour le canton. Le gouvernement genevois indique mercredi avoir déposé un projet de modification de la loi sur l'administration des communes allant dans ce sens. Cette latitude de créer une réserve conjoncturelle permettrait aux communes de renforcer le pilotage de leurs finances, estime le Conseil d'Etat.

En matière de finances publiques, les communes subissent les mêmes aléas que le canton. Ces dernières années, elles ont, dans leur majorité, affiché des comptes excédentaires grâce à des rentrées fiscales plus importantes qu'envisagées. Or, les communes sont tenues par la loi de présenter des comptes équilibrés. Il ne leur est donc pas possible, souligne le gouvernement genevois, d'utiliser de bons résultats pour développer leurs prestations. Avec une réserve conjoncturelle, les communes pourraient adopter des budgets déficitaires «à hauteur du niveau de ladite réserve», précise l'exécutif cantonal. ATS

Retrouvez
Le Courrier
sur internet

LECOURRIER.CH



Le Tardoc remplacera le Tarmed

Soins ► Le Conseil fédéral a approuvé le Tardoc et les premiers forfaits ambulatoires, qui remplaceront dès 2026 le Tarmed, obsolète.

Le Tarmed, introduit en 2004, n'a jamais été entièrement révisé. Il est jugé dépassé et doit être «impérativement» remplacé, a indiqué la ministre de la Santé Elisabeth Baume-Schneider devant les médias. Une demande qui émane également du parlement. Plusieurs sénateurs ont rappelé jeudi dernier que le Tarmed ne correspondait

plus aux prestations médicales ou à la réalité. Le Vaudois Pierre-Yves Maillard (ps) a soulevé le problème en rappelant que des assureurs recevaient des factures d'anesthésie de 20 h pour une opération qui a duré 3 h.

Le gouvernement a donc approuvé les deux structures proposées par les partenaires tarifaires. Selon lui, celles-ci sont «bientôt prêtes» à être introduites.

Le Tardoc, élaboré par la faïtière des assureurs Curafutura et l'organisation des médecins

FMH, est un tarif à la prestation qui repose sur la même construction que le Tarmed.

La rémunération des prestations est définie par points tarifaires. Leur valeur est fixée au niveau cantonal. Le coût d'une même prestation varie donc de canton à canton. Le Tardoc permet une facturation plus précise des durées de consultation et tient mieux compte des spécificités et des besoins de la médecine de famille. Il compte 2630 positions (contre 4600 dans le Tarmed). **ATS**

L'agriculture obtient 13,8 milliards

Budget ► Le secteur obtient 13,8 milliards de francs pour la période 2026-2029, en baisse de 230 millions.

Le montant total est inférieur de 1,6% à celui de la période en 2022-2025. Cette différence s'explique par les réductions prévues par le Conseil fédéral dans le cadre du budget 2025. L'agriculture participera par là également aux mesures d'économie.

Initialement, le Conseil fédéral prévoyait des coupes à hauteur de 347 millions. Il a revu sa copie après la consultation.

Plusieurs partis, des cantons et l'Union suisse des paysans avaient critiqué la baisse des moyens. Le montant total des trois plafonds des dépenses est donc de 13,8 milliards de francs. La plus grande part est toujours destinée aux paiements directs (près de 11 milliards), alors que 2,1 milliards sont prévus pour la production et les ventes et 690 millions de francs pour les bases de production. Avec ce message, le Conseil fédéral souhaite soutenir davantage l'adaptation nécessaire de la production agricole aux conséquences

du changement climatique. Il faut aussi améliorer à long terme la résilience de l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Dans ce but, des moyens plus importants seront alloués aux améliorations structurelles agricoles (+86 millions de francs), ainsi qu'à la sélection de cultures et de variétés résistantes aux maladies et à la protection durable des végétaux (+24 millions de francs). Les fonds nécessaires seront compensés par les paiements directs (-92 millions) et le domaine «production et ventes» (-18 millions). **ATS**

TAYLOR SWIFT

HÔTELS COMPLETS

Les deux concerts de la superstar américaine Taylor Swift les 9 et 10 juillet au Letzigrund de Zurich ont déjà des répercussions sur l'hôtellerie: les hôtels zurichois affichent pratiquement complets et le camping de Wollishofen a fait le plein. Les deux concerts de Taylor Swift sont «un des points forts de l'année touristique 2024 à Zurich», a déclaré mercredi Michael Müller, porte-parole de l'office du tourisme de Zurich. **ATS**

NUCLÉAIRE

BEZNAU 1 RECONNECTÉE

Le réacteur numéro 1 de la centrale nucléaire de Beznau, en Argovie, peut redémarrer après une révision de plusieurs semaines. L'autorité de surveillance nucléaire (IFSN) a donné son feu vert. Le groupe d'électricité Axpo examine actuellement la possibilité d'exploiter les deux plus anciens réacteurs nucléaires suisses au-delà de 2030 afin de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse. **ATS**

TRANSPORTS

TOUJOURS PLUS CHERS

L'Union des transports publics (UTP) prévoit une augmentation des coûts du transport public régional de 30% d'ici à 2035. Il s'agit notamment des coûts de personnel et d'énergie ainsi que des investissements dans la décarbonisation. Bien que la clientèle en assume la majeure partie, les commanditaires que sont la Confédération et les cantons devraient également y contribuer, a expliqué l'UTP. **ATS**

GAZA

LA SUISSE RÉAGIT

La Suisse et plus de vingt Etats demandent à Israël de respecter les dernières ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ) d'il y a un mois. Mercredi devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève, ils ont appelé l'Etat hébreu à «mettre un terme immédiatement à son offensive militaire et à toute autre initiative dans la région de Rafah». **ATS**

JURA

ADOPTION DES COMPTES 2023 DÉFICITAIRES

Le Parlement jurassien a accepté mercredi sans opposition les comptes 2023 qui bouclent sur un déficit de 11,8 millions de francs. Sans le recours à la réserve pour politique budgétaire, le déficit aurait atteint 37,8 millions. L'absence des versements de la BNS pour près de 23 millions a plongé le canton dans les chiffres rouges.

ATS

BIO

CHAMPIONNE D'EUROPE

La Suisse est la championne d'Europe en matière de consommation de produits bio, avec un panier d'achat qui a atteint 454 francs par habitant en 2023. Le chiffre d'affaires total a inscrit un record, avec une hausse de 6,9% sur un an à 4,075 milliards de francs. «Le bio est devenu une grande affaire», s'est réjoui Balz Strasser, directeur de la faïtière qui compte 33 membres. **ATS**

En réponse à l'initiative «200 francs, ça suffit», le Conseil fédéral baisse la redevance à 300 francs

Réorientation forcée de la SSR

GUILLAUME CHILLIER

Radio-TV ► Information, formation, culture: voici le cœur de la mission du service public audiovisuel de demain. Le sport et le divertissement? Aux privés de s'en occuper, à part pour «les événements qui ne sont pas couverts par d'autres diffuseurs». La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), qui chapeaute la RTS, la SRF ou RSI, est désormais condamnée à se réorienter avec un financement par la population réduit: ce mercredi, le Conseil fédéral a confirmé sa décision de corriger le mandat de la SSR dans quelques années et de réduire la redevance radio-TV (perçue par Serafe, anciennement Billag) à 300 francs d'ici 2029, contre 335 francs aujourd'hui.

En tout point similaire à celle mise en consultation l'an dernier, cette décision est la réponse d'Albert Rösti à l'initiative qui demande une redevance à 200 francs, issue principalement des rangs de l'UDC et qui sera soumise à la population en 2026. «Il s'agit de prendre en compte une partie des préoccupations soulevées par ce texte», justifie face à la presse le chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

120 millions en moins

Pour le conseiller fédéral, UDC et ancien membre du comité d'initiative, le texte va trop loin et met en danger l'ancrage de la SSR dans les régions linguistiques. «Le Conseil fédéral est convaincu que sa proposition permettra de



Albert Rösti a la SSR dans le viseur. KEYSTONE

combattre l'initiative».

Dans les faits, le Bernois réduit la redevance des ménages progressivement, à 312 francs en 2027 puis à 300 francs en 2029. Il allège aussi le coût pour les sociétés, en augmentant à 1,2 million de francs le seuil de chiffre d'affaires à partir duquel les entreprises doivent participer à la redevance. Aujourd'hui, il est fixé à 500 000 francs. «Cette baisse par étapes donne à la SSR une marge de manœuvre pour planifier et réaliser des économies», estime le Conseil fédéral.

La SSR recevra ainsi 120 millions de francs de moins par année d'ici 2029, pour atteindre une quote-part de la redevance

de 1,2 milliard de francs. L'an dernier, elle estimait que cette baisse, accompagnée d'un recul de la publicité, engendrerait la suppression progressive de 900 postes de travail. Des chiffres que certains jugent alarmistes. Ce mercredi, la SSR se réjouit du rejet de l'initiative, déclare qu'elle analysera «en détail» les répercussions de la baisse de la redevance et prendra «les mesures qui s'imposent».

Le Conseil fédéral a également prolongé ce mercredi la concession de service public actuelle jusqu'en 2028. Le temps que la votation populaire sur l'initiative «200 francs, ça suffit» soit passée. Une fois le résultat connu, le nou-

veau cadre financier sera clair et le mandat pourra être affiné. Cette façon de procéder ne plaît pas: lors de la consultation et au parlement, l'ensemble des partis politiques ont appelé à débattre du service public audiovisuel avant de déterminer son enveloppe financière, et non l'inverse. «C'est une question de chronologie», estime la présidente de la Commission des transports et des télécommunications, la sénatrice du Centre Marianne Maret.

Contre-projet?

D'ici l'automne, les commissions du parlement devraient se pencher sur l'initiative. Libre à elles de ficeler leur propre contre-pro-

jet. Tout est ouvert: elles pourraient par exemple proposer des modifications de la loi sur la radio-télévision, base de la concession de service public, ou estimer que 300 francs, c'est encore trop. «Pour la population et pour autant que ce soit le cas, il serait bien de montrer que le parlement a réfléchi, qu'il a pu amener quelque chose d'intéressant», juge Marianne Maret. Le conseiller national UDC Nicolas Kolly rétorque: «Albert Rösti a fait une proposition de compromis et c'est une bonne chose. Le débat doit désormais avoir lieu au sein de la population. Je suis d'avis qu'il faut un contrepouvoir de qualité pour le bon fonctionnement de

notre démocratie, mais c'est au peuple de décider si 200 francs sont suffisants.»

Chose certaine, une majorité parlementaire se dessine depuis quelques années pour un resserrement du mandat de la SSR. Surtout car le Centre, solide soutien du service public, a progressivement changé sa position. Aujourd'hui, plusieurs élus suivent le président de parti Gerhard Pfister, qui caresse l'idée de soutenir l'initiative pour une redevance à 200 francs.

«Albert Rösti a fait une proposition de compromis et c'est une bonne chose»

Nicolas Kolly

Pour la SSR, le défi est crucial. De nombreux observateurs estiment que l'initiative «200 francs, ça suffit» a toutes ses chances, même après les annonces du jour. La proposition est bien plus douce que l'initiative «No Billag», brutale et rejetée par 71,6% des votants en 2018. Aussi, «200 francs, ça suffit» épargne en grande partie les radios et télévisions privées locales, qui avaient fait campagne contre «No Billag» dans les régions. Mesures d'économies, réorientation et campagne de votation: voilà de quoi occuper le nouveau visage de la SSR, Susanne Wille, qui remplacera Gilles Marchand dès novembre. **I**

Un accord avec Kim Jong Un

Moscou ► La Corée du Nord et la Russie ont signé mercredi un «partenariat stratégique global», prévoyant une assistance mutuelle en cas d'agression. Accueilli à Pyongyang, Vladimir Poutine a reçu le fervent soutien de son hôte Kim Jong Un pour sa guerre contre l'Ukraine.

Reçu en grande pompe, le président russe a par ailleurs estimé que les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU visant les Nord-Coréens pour leur programme nucléaire, «inspirées par les États-Unis et leurs alliés», devaient être «réexaminées». «Le traité pour un partenariat global prévoit, entre autres, une assistance mutuelle en cas d'agression contre une partie du traité», a déclaré le président russe à la presse après avoir signé le document.

«La Russie et la Corée mènent toutes deux une politique étrangère indépendante et n'acceptent pas le langage du chantage et du diktat», a-t-il averti. Le président russe a qualifié l'accord de «document véritablement révolutionnaire», ajoutant que la Russie «n'excluait pas pour elle-même une coopération militaro-technique» avec Pyongyang.

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a précisé que l'accord avec la Russie était purement «défensif». Qualifiant M. Poutine de «meilleur ami» de son pays, il a salué l'avènement d'une «nouvelle ère» dans les relations avec Moscou. «Il ne fait aucun doute que le traité de partenariat stratégique global (...) garantira de manière fiable l'alliance entre la Corée du Nord et la Russie. ATS/AFP

Possibles crimes contre l'humanité

Gaza ► L'ONU a analysé six bombardements israéliens dans la bande de Gaza, estimant que l'Etat hébreu a pu violer le droit international.

Dans un rapport publié mercredi par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, des bombardements sur des habitations, une école, des camps de réfugiés et un marché entre octobre et décembre derniers sont analysés. «L'exigence de choisir les moyens et les méthodes de guerre qui évitent ou au moins minimisent les dégâts civils semble avoir été violée de manière répétée dans la campagne de bombardements israéliens», affirme le haut-commissaire Volker Türk. Sans faire le lien claire-

ment, qui devra être établi par une cour, le rapport de l'ONU laisse penser pour la première fois à la possible «implication de crimes contre l'humanité». Il parle aussi de «graves inquiétudes» sur des violations du droit international humanitaire (DIH) et de possibles crimes de guerre, de même que ceux du Hamas et d'autres groupes palestiniens.

Le recours à des armes explosives israéliennes avec des effets sur des territoires larges montre le manque de distinction entre combattants et civils, selon le rapport. Les six bombardements mentionnés ont fait au moins 218 victimes, mais le nombre est probablement bien plus important. Les images satellitaires

et d'autres preuves montrent que des armes lourdes ont été utilisées, capables de faire des dégâts dans plusieurs étages de béton et de faire s'effondrer des immeubles. Dans cinq attaques, aucun avertissement n'a été donné aux civils.

Israël a affirmé avoir ciblé des terroristes impliqués dans le massacre du 7 octobre dans trois de ces assauts. Mais «la simple présence» d'un commandant ou de quelques combattants ne justifie pas de faire d'un quartier entier un objectif militaire, affirme le rapport du Haut-Commissariat.

L'Etat hébreu avait annoncé mener des évaluations sur chacun de ces incidents. Mais, «huit mois après la première de ces attaques», celles-ci n'ont

pas été clarifiées et aucune responsabilité n'a été établie, déplore le haut-commissaire. Il appelle les autorités israéliennes à rendre publiques les indications sur ces assauts. Et il demande des investigations indépendantes, pour pouvoir poursuivre ceux qui les ont perpétrés.

«Nous avons vu ce type de bombardements» se poursuivre depuis, a affirmé à la presse une porte-parole du Haut-Commissariat. De son côté, la mission israélienne à l'ONU à Genève déplore que sa réponse n'ait pas été considérée dans le rapport. Elle accuse le Haut-Commissariat d'avoir des indications «partielles» qui ont rendu son évaluation «erronée». ATS/AFP

Le comité choisi par Marlene Engelhorn pour distribuer son héritage fait 77 heureux

Don d'une riche héritière apprécié

VIANEY LORIN, VIENNE

Autriche ► Que faire de 25 millions d'euros? Rares sont les personnes à pouvoir se poser cette question. Elle a pourtant accaparé, pendant six week-ends, 50 citoyens autrichiens, sélectionnés pour leur représentativité de la population du pays et rémunérés pour leur participation. Ce «Bon Conseil pour la redistribution» était chargé d'une mission inédite: décider à qui attribuer l'héritage de Marlene Engelhorn, descendante de Friedrich Engelhorn, fondateur du géant allemand de la chimie BASF. Cette militante de 32 ans qui défend une plus grande taxation de la fortune a cofondé dans le monde germanophone l'initiative «Tax me now». Elle a annoncé en janvier dernier vouloir renoncer à ces 25 millions d'euros, 90% de son héritage. Une somme qu'elle a obtenue «sans avoir jamais rien fait pour la mériter. Et l'Etat ne veut même pas que je paie d'impôts sur la succession», dénonçait-elle alors. L'Autriche n'impose en effet pas de taxes sur l'héritage.

Très reconnaissante

Après avoir débattu pendant des semaines, le conseil citoyen vient d'annoncer sa décision: cet héritage sera réparti entre 77 organisations avec des sommes allant de 40 000 à 1,6 million d'euros. Parmi les bénéficiaires, certaines associations connues à l'image de Reporters sans frontières, ATTAC, qui milite pour «la justice fiscale», ou encore la branche autrichienne de Caritas. De nombreuses organisations plus modestes et locales, engagées dans la protection de la nature, le soutien aux sans-abri ou l'aide aux femmes victimes de violences, en bénéficieront également. Des initiatives ayant une mission commune: «tendre vers une société plus juste [...] et soutenir ceux qui sont victimes de discrimination», selon Alexandra Wang, responsable du projet.

Dans un communiqué, Marlene Engelhorn, qui s'est complètement retirée du processus de décision concernant



Marlene Engelhorn, descendante d'un grand industriel, avait réuni un comité d'une cinquantaine de citoyens pour répartir 25 millions de francs. KEYSTONE

son héritage, s'est dite «infiniment reconnaissante» envers ce conseil citoyen. «Ils se sont dévoués à un processus démocratique et ont ainsi encouragé les débats de société sur la démocratie et la participation, sur la justice fiscale et les inégalités sociales. Ils ont ainsi largement contribué à faire de ces thèmes importants une priorité médiatique internationale.»

Membres emballés

Car pour les organisateurs, l'objectif de l'initiative n'était pas uniquement de répartir des fonds: «Cette liste d'organisations que nous allons soutenir n'est pas pour moi le résultat principal, le processus démocratique qui l'a précédé

est encore plus important. 50 membres d'un conseil ont réussi à se mettre d'accord et se quittent en étant satisfaits. Pour moi, c'est ça le plus bel aboutissement!» juge Alexandra Wang. Une position partagée par Kyrillos Gadalla, 17 ans, le benjamin du conseil. Dans un sourire, l'adolescent l'admet «à mon âge, on s'intéresse peu à la fiscalité», il a donc préféré se concentrer sur le soutien à apporter à l'éducation et garde un souvenir ému de cette expérience: «Dès le début, il était important pour moi de porter la voix des jeunes. [...] J'ai pu tenir des discours en séance plénière devant tout le monde et on m'a écouté, c'était super.»

«Les responsables politiques doivent être à la hauteur de l'exemple donné par ce groupe représentatif de la population autrichienne»

Marlene Engelhorn

Elisabeth Klein, caissière dans un supermarché, a de son côté voulu s'intéresser plus en détail aux questions de répartition des richesses, une problématique qui a gagné en importance pour elle avec sa participation: «Je pense qu'aucun d'entre nous n'était conscient de l'ampleur des écarts de richesses [...] Si cela continue de s'accroître, ça ne promet rien de bon pour notre cohésion sociale.»

Grâce à l'attention générée par son initiative, Marlene Engelhorn veut désormais faire pression sur les partis politiques, alors que des élections législatives, pour lesquelles l'extrême droite est donnée favorite, se tiendront en Autriche

le 29 septembre prochain: «Les responsables politiques doivent désormais, dans le cadre de leur responsabilité parlementaire, être à la hauteur de l'exemple donné par ce groupe représentatif de la population autrichienne.» La jeune femme espère voir une évolution de la législation, afin que ce genre de projet ne soit plus nécessaire à l'avenir.

Désormais ex-millionnaire, elle assure ne pas regretter sa décision. Elle qui a étudié la littérature allemande va maintenant se mettre à la recherche d'un emploi pour sortir d'un «ghetto dynastique de riches» selon ses mots et rejoindre «les 99% qui travaillent et paient des impôts». I

Dans *A vous de voir*, le Musée romain de Vallon présente une partie des objets trouvés sur son site

Circulez, il y a presque tout à voir

TAMARA BONGARD

Exposition ▶ Ce bleu égyptien était-il un composite utilisé pour la peinture murale des fresques de la villa broyeurde ou constituait-il le maquillage préféré d'une de ses habitantes? Cet aiguillon servait-il de pique-bœufs ou était-ce une plume pour écrire sur la terre cuite? Les archéologues n'ont pour l'instant pas de moyen de trancher entre ces hypothèses expliquant la fonction de ces objets datant d'il y a près de 2000 ans. Car si tous les chemins mènent à Rome, les pistes pour y arriver passent par de nombreux détours parsemés de doutes avant d'aboutir, dans le meilleur des cas, à des certitudes.

La nouvelle exposition temporaire du Musée romain de Vallon, *A vous de voir*, montre ainsi une partie des nombreux vestiges trouvés sur le site connu pour ses mosaïques exceptionnelles. Elle raconte par touches non seulement la vie à l'époque de cet empire aux accents latins mais aussi le travail des archéologues. Elle est le troisième volet d'un cycle mettant en lumière le rôle de l'institution et ses moyens financiers modestes (lire ci-contre). Si les objets sont regroupés sous des thèmes originaux, ils ne sont pas accompagnés de cartels: un fascicule permet d'en connaître les détails. Au visiteur de voir, donc, s'il souhaite en savoir davantage.

Des traces de poule

Celui-ci est accueilli par des tuiles posées par terre. Il s'agit de spécimens sur lesquels des créatures à poils et à plumes ont marché avant le séchage: une poule, un mouton ou un chat ont ainsi laissé leurs empreintes à travers les siècles. Les scientifiques connaissent bien sûr la présence de ces animaux dans la région mais ces traces livrent d'autres indications.

«Ces marques attestent la présence d'animaux à proximité des lieux de production. Les tuiles étaient posées à même le sol pour sécher avant d'être cuites dans des fours. Ce qui explique ces empreintes», a souligné Clara Agustoni, la conservatrice du musée, lors de la présentation à la presse.

Au contraire, certains vestiges n'ont pas particulièrement fait phosphorer les archéologues car ils sont tout à fait reconnaissables: là on voit bien un marteau, ici une truelle – une invention romaine soit dit en passant. Le visiteur devrait toutefois s'étonner devant une bouteille en verre parce qu'il est rare de trouver ce matériau fragile et recyclé à l'époque.

Il y a 2000 ans déjà, la production se faisait parfois en série, comme l'atteste un petit tas de clous visibles dans une vitrine. «A Inchtuthil en Ecosse, des archéologues ont trouvé dans un camp fortifié démantelé un million de clous au poids estimé de dix tonnes. On oublie parfois à quel point le bois était essentiel pour les constructions», évoque Clara Agustoni. La céramique aussi se produisait en quantité



En haut: des céramiques ont changé de couleur en raison de l'incendie qui a ravagé la villa entre le III^e et le IV^e siècle. En bas à gauche: un collier principalement d'ambre et de verre ayant appartenu à une Mérovingienne (VII^e siècle) a aussi été trouvé sur ce site qui cumule 5000 ans d'occupation. En bas à droite: des entraves. CHARLES ELLENA

gigantesque, elle a même été exportée jusqu'en Inde.

Une autre vitrine se concentre sur le *Swiss made*. Une céramique imite par exemple des poteries sigillées mais sa forme est typiquement helvétique. A côté, une assiette pourrait bien venir de Lousonna, soit de Lausanne. Certains objets sont par ailleurs façonnés avec des matériaux typiques de nos régions, à l'instar de cette terrine fabriquée en pierre ollaire venant de l'Arc alpin. Plus loin, l'inscription de la famille Paterna sur un vase dit le mélange des cultures celtes

et romaines au quotidien. Cette lignée vient de Payerne, elle fait donc logiquement une dédicace à une divinité celtique mais elle l'écrit en latin.

Du chat au menu?

Les réflexions se glissent jusque dans les assiettes de nos ancêtres. Mangeaient-ils des chats et des chiens? Les marques de découpe caractéristiques retrouvées sur des os de félins et de canidés laissent entrevoir cette possibilité. Ces quadrupèdes gambadaient-ils alors avec méfiance dans le jardin,

où des tesselles postulent pour la présence d'une fontaine? La vision romantique de cette époque se craquelle au fil de la visite. Des entraves suggèrent notamment que des esclaves travaillaient sur le domaine.

Les vestiges permettent aussi de donner quelques indications sur ce qui s'est passé dans la villa romaine au moment où elle a été détruite par un incendie entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle. Pour rappel, les traces du feu sont encore visibles sur la mosaïque d'Ariane et Bacchus. Des

«Derrière chaque objet, il y a une histoire et chaque objet raconte l'histoire de Vallon»

Clara Agustoni

charnières d'armoires y ont été également trouvées. Celles qui étaient ouvertes indiquent que les portes étaient fermées. Et inversement.

«Ils ont essayé d'évacuer des biens, peut-être de l'argent, des broderies, des documents», imagine Clara Agustoni. Quatre récipients ont changé de couleur en raison de la chaleur des flammes: trois cruches issues de la culture méditerranéenne et une bouteille de culture celte. Là encore, on perçoit ce mélange aux saveurs gallo-romaines.

Le parcours se termine par un rappel: si le site de Vallon/Sur Dompierre est surtout connu pour son patrimoine romain, il est occupé depuis 5000 ans. On admirera notamment un bracelet de l'âge du fer, un collier mérovingien et une catelle de poêle du XV^e siècle qui jalonnent son riche passé. «Derrière chaque objet, il y a une histoire et chaque objet raconte l'histoire de Vallon», résume la conservatrice du musée. «Notre but avec cette exposition est d'éveiller la curiosité des visiteurs.»

L'exposition de longue durée dont le terme n'a pas été fixé est visible au Musée romain de Vallon.

SELON LE SONDAGE DU MUSÉE, LE PUBLIC VOULAIT VOIR DES OBJETS

Le Musée romain de Vallon avait frappé un grand coup en ouvrant en 2020 une exposition baptisée *Et s'il n'existait pas?* La scénographie faite de grandes caisses en bois laissait à peine apparaître quelques objets et posait de nombreuses questions aux visiteurs sur ce qu'il attendait de cette institution fêtant ses 20 ans. C'était également une manière de mettre en avant ses faibles moyens financiers. Dans un second volet l'année dernière, elle a mis l'accent sur ses plus grands atouts: ses deux mosaïques *in situ* et son admirable lair, soit un ensemble de statuettes de dieux

servant aux rites domestiques. *A vous de voir* montre en revanche la diversité et la richesse des trouvailles faites sur le site et les présente dans des vitrines âgées de 25 ans.

«Une des réactions du public à notre sondage sur ses attentes était qu'il voulait voir des objets. Pour en savoir davantage, il devra toutefois lire la brochure», a expliqué lors de la présentation à la presse Clara Agustoni, la conservatrice du musée.

«Cette exposition rappelle aussi que le musée est une pièce essentielle de l'ensemble muséal de la région et qu'il est

complémentaire à Avenches. C'est également un musée de site, avec des vestiges qui sont encore en place comme il y a 2000 ans», a souligné Reto Blumer, l'archéologue cantonal fribourgeois.

Et de rappeler que si la présence d'un musée archéologique cantonal est mentionnée dans la loi cantonale sur les institutions culturelles – actuellement en révision – nous n'en avons toujours pas. Les trésors anciens trouvés dans notre sol ne sont donc présentés que ponctuellement dans des expositions temporaires par exemple au MAHF. TB

Au Théâtre du Loup, la Cie Atör présente *Broker*. Une farce économique truculente entre *The Office* et *Wall Street*, signée Antoine Courvoisier et Angelo Dell'Aquila

La finance s'amuse

SAMUEL GOLLY

Genève ▶ Sur la scène du Théâtre du Loup se joue une drôle de tragicomédie. Dans un décor a priori sobre, les totems de la vie en open spaces se repèrent vite: le yucca en plastique voué à prendre la poussière, l'éternelle machine à café et ses ennuyeux mugs personnalisés. Au-dessus d'une moquette de casino, rouge et tachetée de points dorés, s'agiteront huit personnages. Toutes et tous pris-es dans les dynamiques carnassières de leur agence de trading. Alors que l'excentrique Bernardô, patron de *Broker* campé par Christian Scheidt, s'apprête à remplacer tout ce beau monde, les petits complots individuels font rage.

Si la pièce est très drôle, elle l'est d'autant plus grâce aux stéréotypes bien incarnés par ses personnages. Directement sous la coupe de Bernardô, Super-Trader est exemplaire par son amoralité. En secret, il concocte un remède miracle qui lui permettra de prendre la tête de la meute. Interprété par le génial Julien Tsongas, ce dernier est talonné par Tina (Safi Martin Yé), une autre employée modèle aux dents longues.

Vengeance et «yodlage»

Elle a réussi à percer le plafond de verre et veille à marquer son territoire en faisant comprendre à tout le monde qu'elle «en a». Autour de ce trio de dominant-es gravitent un duo comique, Dupond et Dupont, Sucreuh, une stagiaire adepte de l'économie hétérodoxe et son père, un employé de *Broker* trop bon, trop banal et trop tendre pour ce milieu. Un milieu que connaît d'ailleurs très bien Angelo Dell'Aquila, co-auteur de la pièce et ex-trader devenu auteur et comédien après un burn-out qui l'a poussé à quitter la finance.

Un autre personnage essentiel à l'intrigue est celui de Chappuis, une employée dont le «yodlage» ouvre la pièce. La



Dans son bureau-salle de jeux, le patron (Christian Scheidt) sermonne sa stagiaire (Charlotte Filou).

ADRIANO PARATA

menace du «yodlage» est ce qui maintient tout le monde à sa place. Un licenciement mis en scène par un patron fantaisiste. Une petite effigie de l'employé-e est promenée sur une falaise en carton. Si Bernardô yodle suffisamment, la figurine tombe dans le ravin et la personne salariée est licenciée. Un rituel aussi pervers que comique. Décidée à ne pas se laisser faire, Chappuis se lance sur la voie de la vengeance: elle veut saboter l'entreprise.

Un vaudeville sérieux

Alors, la comédienne Brigitte Rosset brandit marteau et faucille, se déguise, joue et enchaîne les tentatives de piratage. Livreur DHL, cardinal envoyé par la Banque du Vatican, réparateur d'imprimante ou électricien, Chappuis est infatigable.

Dans sa communication, la pièce se présente volontiers comme un «vaudeville bancaire». Mais elle ne manque pas de sérieux pour autant. Les personnages sont évidemment complètement édulcorés et radicalement clichés, mais le texte cosigné avec Antoine Courvoisier est parcouru de questionnements plus profonds. Il est tour à tour question de l'absurdité du travail, de l'avidité des capitalistes et de l'Occident. Lorsque la famille altermondialiste de Super-Trader manifeste devant les fenêtres de l'entreprise, le public rit. Il rit de leur verbiage de gauchistes du dimanche, et de leurs voyages «en terre inconnue» empreints d'un humanisme exotisant ridicule.

Broker est servi par une excellente direction d'acteur et d'actrice – la distribution est

complétée par Gaspard Boesch, Charlotte Filou et Pauline Lebet –, chaque personnage affichant les marques de sa position hiérarchique. Le patron tout-puissant fait penser au célèbre Michael Scott de la série *The Office*. Il lui emprunte ses frasques décalées, tantôt enfantines, tantôt perverses. Bernardô interrompt le travail de ses employé-es pour mettre en scène des sortes de jeux, de fêtes spontanées, ou tout simplement pour signaler qu'il s'en va et souhaiter à tout le monde un bon week-end.

Une course effrénée

La compagnie Atör souligne avec justesse ce paradoxe: «Nous vivons dans l'œil même du cyclone international, et pourtant, nous ne sommes pas plus instruits aux disciplines économiques que n'importe

où ailleurs. On apprend, d'une part, à se réjouir de la prospérité de la Suisse et même si, d'autre part, on apprend à la critiquer, il est difficile de creuser plus loin que le simple postulat selon lequel les écarts de richesses sont injustes.»

Ainsi, *Broker* offre à son public une heure et demie de sourire, voire de fou rire, tout en posant un regard décalé sur ces hauts lieux de la finance. Rire des ces tristes sires permet de démystifier leur travail. Chaque personnage est réduit à ses affects les plus primaires. En cours de route, on comprend qu'on assiste à une lutte acharnée pour la survie. La guerre de tous-tes contre tous-tes pour accumuler du pouvoir, de l'argent et éviter le couperet. I

Jusqu'au 30 juin au Théâtre du Loup, Genève. theatreduloup.ch

Prix Suisse au chanteur de Patent Ochsner

Musique ▶ Le Prix Suisse, lancé il y a quatre ans, va être décerné pour la première fois à un artiste. Le conseiller fédéral Beat Jans le remettra le 9 novembre à Büne Huber, le leader du groupe de rock bernois Patent Ochsner.

Le chanteur bernois de 62 ans, originaire de Bümpliz, a marqué la scène musicale suisse, écrit Initiative Suisse, à l'origine de ce prix. Même s'il chante en dialecte bernois, Patent Ochsner est l'un des rares groupes qui a franchi le Roestigraben. «W. Nuss vo Bümpliz» ou «Bälpmoos» sont des hits en Suisse alémanique. Patent Ochsner propose du rock comme du folk en passant par des sons expérimentaux et recourt à divers instruments comme des mandolines, un accordéon ou une fanfare.

Patent Ochsner a été le premier groupe de Suisse à participer à un *MTV-Unplugged* il y a quatre ans. Des musiciens les rejoignent régulièrement sur scène comme Sophie Hunger ou Andreas Schaerer. Le groupe bernois a également été récompensé sept fois par un Swiss Music Award dans différentes catégories.

Le Prix suisse a été remis pour la première fois à l'entrepreneur Peter Spuhler. La médecin et scientifique Martine Clozel lui a succédé l'année suivante, suivi du skieur Marco Odermatt. **ATS**

CARNET NOIR

JAMES CHANCE TIRE SA RÉVÉRENCE

Musicien influent de la scène post-punk new-yorkaise, James Chance est mort mardi à l'âge de 71 ans. De son vrai nom James Siegfried, il a vu le jour le 20 avril 1953 à Milwaukee dans le Wisconsin, étudiant le piano et se frottant au free jazz. Dès 1976, établi à New York, le saxophoniste et chanteur deviendra un pivot de sa scène No Wave radicale, d'abord dans Teenage Jesus and the Jerks avec Lydia Lunch, puis avec les Contorsions qui mélangent free jazz, punk et funk. **RMR**

SCÈNE (GE)

«MORRISON'S BLUES» REVIENT AUX AMIS

Trois ans après sa création au Théâtrical, une pièce de Dominique Ziegler, *Morrison's Blues* (lire notre critique du 25 juin 2021) se jouera dès vendredi sur la scène des Amis, à Carouge. *Morrison's Blues* met en scène en 1969, dans une rue de Los Angeles, une rencontre fictive entre Jim Morrison et un bluesman. Alcoolique et drogué, le chanteur des Doors se trouve en panne d'inspiration. Parviendra-t-il à remonter la pente? La pièce rend hommage à l'effervescence des années 1960, lorsque tout semblait possible. **MOP**

Du 21 au 26 juin, Les Amis Musique Théâtre, Carouge, lesamis-musiquetheatre.ch

A Vidy, Yvette Théraulaz ouvrira la saison

Scène ▶ Le théâtre lausannois mettra les récits de femmes en lumière et fera souffler un vent de résistance.

La première partie de la saison 2024-2025 du Théâtre Vidy-lausanne sera riche de 45 spectacles dont huit créations. Différents thèmes la traverseront dont l'écologie, la transmission et les récits de femmes. La comédienne et chanteuse Yvette Théraulaz ouvrira les feux. La nouvelle saison sera «intense et forte», selon Vincent Baudriller, directeur de Vidy-Lausanne. Parmi les lignes de force qui la traverse, il cite la démocratie, l'écologie, décoloniale en particulier, l'héritage, la sororité, les violences familiales, mais également la capacité à s'émerveiller et à aimer.

Le rideau se lèvera sur trois créations produites et répétées à Vidy. *Interview 2*, un spectacle dans lequel une ancienne danseuse rencontre sa petite fille, a été

écrit par Pascal Rambert pour et avec Yvette Théraulaz. «Un beau geste de transmission, où se révèlent secrets et non-dits», souligne Vincent Baudriller. A noter que la comédienne reviendra à Vidy pour une lecture de textes d'Alice Rivaz. Les metteurs en scène Massimo Furlan et Claire de Ribeaupierre feront dialoguer une femme italienne venue vivre et travailler en Suisse avec son petit-fils dans les *Lasagne della Nonna*, suite du spectacle *Les Italiens*. «Un théâtre documentaire sensible, empreint d'une belle humanité.»

L'artiste sud-africaine Ntando Cele fera résonner les questions écologiques avec *Wasted Land*. Cette performance sur la justice climatique, interrogera notamment la «fast fashion» et l'écologie «feel-good» occidentale. Dans *Skinless*, un programme créé par Théo Mercier, le public sera entouré de murs de déchets que le plasticien réenchantera par le

désir et les corps. La jeune metteuse en scène Giulia Rumasiglia propose pour sa part une version féminine d'*Hercule ou les écuries d'Augias*, une pièce dans laquelle Dürrenmatt imaginait une Suisse recouverte de fumier. Charles Apothéloz l'avait mise en scène à Vidy lors de l'Expo 64.

Quatre créatrices proposent des spectacles forts et radicaux pour faire entendre la parole féminine: la Brésilienne Carolina Bianchi affronte le sujet du viol dans une œuvre d'une «puissance théâtrale impressionnante». L'Argentine Marina Otero explorera les troubles de la personnalité, dont elle est elle-même atteinte, avec quatre danseuses. Dans *Black Lights*, Mathilde Monnier chorégraphie des récits de violences faites aux femmes, issus de la série *H24* (Arte). Emilie Charriot met en scène *L'Amante anglaise* de Marguerite Duras, avec trois

comédiens «exceptionnels»: Dominique Reymond, Nicolas Bouchaud et Laurent Poitrenaux. Enfin, dans *Sagrada Familia*, Nathalie Lannuzel crée dans un «texte très fort» les mots pour survivre à l'inceste.

Un esprit de résistance politique souffle aussi sur cette saison avec notamment la compagnie mexicaine Lagartijas Tiradas al Sol. Sa fiction documentaire théâtrale interroge l'histoire du sud du pays à travers une femme migrante d'Amérique centrale. Par ailleurs, dans le cadre de Lausanne Méditerranée, dont l'invité sera la Sicile, le théâtre accueillera Lina Prosa. L'autrice de Palerme présentera une Médée d'aujourd'hui, entre solitude et exil. Dans un paysage théâtral européen fragilisé, Vidy-Lausanne travaille à l'adaptation de ses ressources, attentif à la durabilité. Le théâtre fera une longue pause du 15 décembre au 15 janvier. **ATS**